



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 20 OCTOBRE 2016 À 19H AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY SITUÉ AU 56, RUE MARTEL À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant, Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan
Madame Jo-Ann Quérel, administratrice, Ville de Richelieu

Sont également présents :

Madame Murielle Allatt directrice générale adjointe, Gestrans
Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Gestrans
Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet, Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Gestrans

Est absent :

Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.

Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2016;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2016;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2016;
- 1.4. Adoption du règlement 06-2016 Retour de l'arrêt William / Duke au débarquement (Nazareth / Ottawa);
- 1.5. Adoption du règlement 08-2016 Politique contractuelle du CIT CRC;
- 1.6. Adoption du règlement 09-2016 Relocalisation de départs au terminus Mansfield et ajout de départs au terminus centre-ville;
- 1.7. Adoption du règlement 10-2016 Modification de l'horaire du circuit 400 la fin de semaine, modification du circuit de taxibus T1, amélioration de la fréquence des circuits 400, 401 et 20, ajout d'un départ en circuit 300 et modification du départ de 16h05;
- 1.8. Grille tarifaire 2017;
- 1.9. Budget 2017;
- 1.10. PQI 2017-2021;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 15 septembre 2016;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM - Gouvernance;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers au 30 septembre 2016;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de septembre 2016;



5. Correspondance :

5.1. Correspondance envoyée :

- 5.1.1. Monsieur Paul Côté - 2016-09-01/réf. : Projet d'immobilisations en cours et initiatives à venir;
- 5.1.2. Monsieur Jacques Beauregard, directeur général de la Ville de Chambly - 2016-09-20/réf. : Abribus accidenté;
- 5.1.3. MTQ - 2016-09-20/réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes - Rapport d'exploitation année financière se terminant le 31 décembre 2015 - Prévisions budgétaires année financière se terminant le 31 décembre 2016;

5.2. Correspondance reçue :

- 5.2.1. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-09-27/réf. : Programme d'aide au développement du transport collectif - Volet 1 - Versement final de l'aide financière de l'année 2015;
- 5.2.2. AMT - 2016-09-14/réf. : Projet de règlement n° 06-2016, N/Réf : 1.02.3 Règlements des AOT/CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.2.3. Monsieur Bruno Taquois, Eikeo - 2016-09-29/réf. : Confirmation de la commande de PMV;
- 5.2.4. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-09-16/réf. : Participation financière du Ministère pour les mesures d'atténuation en transport collectif pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 du CIT Chambly/Richelieu/Carignan;
- 5.2.5. Monsieur Paul Côté, Comité de transition Québec - 2016-10-04/réf. : Projet d'immobilisations en cours et initiative à venir;
- 5.2.6. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-10-06/réf. : Volet 1 - Aide au développement du transport collectif, contribution maximale des services au montant de 1 781 726 \$ pour l'année 2016;

5.3. Document divers:

- 5.3.1. Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-09/réf. : Une première communication à tous - Bulletin 1;
- 5.3.2. Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-10/réf. : Bulletin 2;
- 5.3.3. Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-10/réf. : Bulletin 3;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1.
- 6.2.
- 6.3.

7. Varia :

- 7.1.
- 7.2.
- 7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire : le 17 novembre 2016 à Carignan.

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1 2016-099 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2016

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2016 avec l'ajout des points suivants :



6.1 Appropriation des surplus disponibles dans la réserve financière métropolitaine;

7.1 Efficacité du taxibus de Carignan

Le retrait des points :

1.5 Adoption du règlement 08-2016 Politique contractuelle du CIT CRC;

1.10 PQI 2017-2021;

Et le dépôt des documents suivants :

- Budget préliminaire 2017;
- Analyse du taxibus T4 et T9;

ADOPTÉE

1.2 2016-100 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2016-101 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2016

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe présente les comptes à payer du mois de septembre 2016.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de septembre 2016, telle que présentée au Conseil, laquelle totalise 754 758,43 \$.

ADOPTÉE

1.4 2016-102 ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2016 RETOUR DE L'ARRÊT WILLIAM / DUKE AU DÉBARQUEMENT (NAZARETH / OTTAWA)

CONSIDÉRANT que les travaux du projet Bonaventure sont presque complétés;

CONSIDÉRANT que les véhicules du CIT Chambly-Richelieu-Carignan desservant le terminus centre-ville pourront, sous peu, reprendre leur circuit habituel;

CONSIDÉRANT que l'arrêt situé à l'intersection des rues Duke et William, supprimé durant la période des travaux peut désormais être remis à l'horaire;

CONSIDÉRANT qu'une analyse sera complétée afin de valider la faisabilité d'offrir également l'arrêt à l'intersection des rues Nazareth et Ottawa lors des retours;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 06-2016 établissant la remise en service de l'arrêt Duke / William pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Chambly, Richelieu et Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2016 POLITIQUE CONTRACTUELLE DU CIT CRC

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.



1.6 2016-103 ADOPTION DU RÈGLEMENT 09-2016 RELOCALISATION DE DÉPARTS AU TERMINUS MANSFIELD ET AJOUT DE DÉPARTS AU TERMINUS CENTRE-VILLE

CONSIDÉRANT que le terminus Mansfield sera bientôt disponible et permettra l'utilisation de quais pour les AOT ayant fait part de leur intérêt à l'utiliser;

CONSIDÉRANT qu'il est suggéré de relocaliser les départs suivants au terminus Mansfield lors de sa mise en service :

| Départs du terminus Mansfield | | | | | | |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Circuit 401 | 15h16 | 15h56 | 16h46 | 17h36 | 18h01 | 18h36 |
| Circuit 500 | - | - | 16h35 | - | - | - |
| Circuit 600 | - | - | - | 17h31 | - | - |

CONSIDÉRANT que cette modification permettra l'ajout de départs au terminus centre-ville;

CONSIDÉRANT que suite à la relocalisation des départs au terminus Mansfield, les départs suivants seront ajoutés au terminus centre-ville :

| Départs du terminus centre-ville | | | | | | | | |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Circuit 400 | 15h16 | 15h56 | 16h21 | 17h06 | 17h26 | 17h31 | 18h01 | 18h36 |

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé par : Madame Jo-Ann Quérel
 Et résolu : À l'unanimité

D'adopter le règlement 09-2016 établissant la relocalisation de certains départs au terminus Mansfield et l'ajout de départs au terminus centre-ville pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Chambly, Richelieu et Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2016-104 ADOPTION DU RÈGLEMENT 10-2016 MODIFICATION DE L'HORAIRE DU CIRCUIT 400 LA FIN DE SEMAINE, MODIFICATION DU CIRCUIT DE TAXIBUS T1, AMÉLIORATION DE LA FRÉQUENCE DES CIRCUITS 400, 401 ET 20, AJOUT D'UN DÉPART EN CIRCUIT 300 ET MODIFICATION DU DÉPART DE 16H05

CONSIDÉRANT les demandes de service soumises par les usagers pour que le réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan réponde adéquatement à leurs besoins;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan souhaite, dans la mesure du possible, répondre aux besoins de ses usagers et conséquemment accepte d'effectuer les modifications énoncées ci-dessous;

CONSIDÉRANT que le circuit du taxibus T1 sera révisé afin de desservir la rue Désourdy de Carignan;

CONSIDÉRANT qu'un aller et un retour du circuit 400 seront ajoutés la fin de semaine respectivement à 6h00 et 6h32 et que ce projet pilote sera évalué à la fin de l'année 2016 pour valider la pertinence de le rendre permanent;

CONSIDÉRANT que les départs ajoutés aux circuits 400, 401 et 20 durant les fins de semaine de la période estivale seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2016 et que ce projet pilote sera évalué à la fin de l'année 2016 pour valider la pertinence de le rendre permanent;

CONSIDÉRANT qu'un départ du circuit 300 super express-aller sera ajouté à 7h20 et que les départs suivants seront modifiés comme suit :

- 300 Express : retour de 16h00 sera retardé à 16h05
- 300 Express : aller de 16h50 sera retardé à 16h55
- 300 Express : retour de 17h20 sera retardé à 17h25

CONSIDÉRANT que le départ de 19h10 du circuit 15 sera retardé à 19h13;



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu : À l'unanimité

D'adopter le règlement 10-2016 établissant la modification de l'horaire du circuit 400 la fin de semaine, la modification du circuit de taxibus T1, l'amélioration de la fréquence des circuits 400, 401 et 20 ainsi que l'ajout d'un départ en circuit 300 et la modification du départ de 19h10 du circuit 15 pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Chambly, Richelieu et Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.8 2016-105 GRILLE TARIFAIRE 2017

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2017 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 2 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptent lesdites indexations pour la majorité de leurs titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire indexer ses titres selon le tableau ci-joint;

| Blus plus qu'un bus | | GRILLE TARIFAIRE 2017 | | |
|---|-----------------|-----------------------|-------------|--|
| Titres CIT Chambly-Richelieu-Carignan | Tarif ordinaire | Tarif réduit | Tarif intra | |
| Forfait annuel | 1416,25 \$ | 852,50 \$ | Gratuit | |
| Carte mensuelle | 128,75 \$ | 77,50 \$ | Gratuit | |
| 10 passages | 48,00 \$ | 33,75 \$ | Gratuit | |
| 6 passages | 29,00 \$ | 20,00 \$ | Gratuit | |
| A bord | 8,00 \$ | 8,00 \$ | Gratuit | |
| Lien vers St-Jean | | | | |
| Carte mensuelle | 101,75 \$ | 58,25 \$ | - | |
| 10 passages | 32,25 \$ | 19,25 \$ | - | |
| A bord | 8,00 \$ | 8,00 \$ | - | |
| Passé familiale | | | | |
| 1 adulte et 2 enfants ou 2 adultes et 4 enfants | 19,00 \$ | 19,00 \$ | | |

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Jo-Ann Quérel
 Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la grille tarifaire tel qu'indiqué ci-dessus afin de refléter une indexation moyenne de 1 % sur la majorité des titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

Madame Anne Poussard, administratrice et représentante de la ville de Carignan prend son siège.

1.9 2016-106 BUDGET 2017

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 et de les faire parvenir aux municipalités membres;

CONSIDÉRANT les explications concernant chacun des postes de revenus et de dépenses;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu à : L'unanimité



D'adopter le budget 2017, tel que présenté ci-dessous :

| CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN BUDGET 2017 | |
|---|------------------|
| REVENUS DES USAGERS | |
| REVENUS - TITRES locaux | 2 184 630 |
| REVENUS TRAM 5 | 800 000 |
| REVENUS TRAM 6 | 20 000 |
| VENTES SUPPORT - OPUS | 7 000 |
| TITRES DE TRANSPORT - ABORD | 180 000 |
| AIDE AMT TARIF RÉDUIT | 150 000 |
| REVENUS PARTAGE TRAM | 575 000 |
| TOTAL DES REVENUS - USAGERS | 3 916 630 |
| REVENUS SUBVENTIONS | |
| MTQ - EXPLOITATION | 475 284 |
| TOTAL DES SUBVENTIONS | 475 284 |
| AUTRES REVENUS | |
| REVENUS - PUBLICITÉ | 0 |
| REVENUS PUBLICITÉ ABRIBUS + autobus | 40 000 |
| REVENUS - INTÉRÊTS | 1 000 |
| REVENUS AUTRES | 0 |
| FONDS DE FINANCEMENT - REVENUS | 0 |
| FONDS DE FINANCEMENT - RÉSERVE | 0 |
| AMT AIDE MÉTROPOLITAINE | 280 000 |
| REVENUS SAE - TRANSPORTEUR | 0 |
| CONTRAT- MARIEVILLE | 319 595 |
| CONTRAT - SAINT-MATHIAS | 69 700 |
| TOTAL DES REVENUS - AUTRES | 710 295 |
| TOTAL DES REVENUS | 5 102 209 |
| DÉPENSES D'EXPLOITATION | |
| FRAIS TRANSPORT | |
| SERVICE URBAIN | 815 000 |
| SERVICE AUTOCAR | 4 110 000 |
| SERVICE MINIBUS | 1 649 000 |
| SERVICE TX 3 | 527 500 |
| Vicinity | 583 000 |
| DOUBLE DECK | 0 |
| TAXIBUS | 111 000 |
| CLAUSE CARBURANT | (250 000) |
| TCP | (203 000) |
| Ristourne clause 4,8 (5%) | (24 000) |
| AJOUT DE SERVICES | |
| Croissance achalandage | 77 000 |
| Doubleurs (109 872 \$) | 115 976 |
| Subvention mitigation | (109 872) |
| Ajout 5 départs TCV2 (219 744\$) | 233 886 |
| Subvention mitigation | (219 744) |
| TOTAL DES FRAIS DE TRANSPORT | 7 415 746 |
| FONDS VERT APPROUVÉ | (1 781 000) |
| TOTAL DES FRAIS DE TRANSPORT | 5 634 746 |
| FRAIS DE SERVICE D'EXPLOITATION | |
| FRAIS DE GESTION | 453 511 |
| INSPECTEURS - AJOUT 2012 (5 ^e journée) | 24 848 |
| ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS | 220 692 |
| DESSERTES MÉTROPOLITAINES | 51 450 |
| CARTE RÉSEAU | 0 |
| SIGNALISATION | 5 000 |
| PUBLICATION HORAIRES | 25 000 |
| COMMUNICATION/ PROMOTION | 0 |
| AUTRES DÉPENSES | 0 |



| | |
|--|------------------|
| LIENS TÉLÉPHONIQUES OPUS | 4 500 |
| PUBLICITÉ - AVIS JOURNAUX | 3 500 |
| SITE INTERNET | 20 000 |
| MODIFICATION SITE INTERNET | 0 |
| COMMISSION AUX AGENCES | 178 982 |
| Frais pour recharge à distance | 0 |
| IMPRESSION DES TITRES | 3 000 |
| DÉPENSES DIVERSES | 20 000 |
| PLAN ACCESSIBILITÉ | 0 |
| INFO CIT | 6 930 |
| Service à la clientèle | 6 462 |
| AQTIM- recharge à distance | 0 |
| AQTIM - gestion CAP | 8 500 |
| AQTIM- entretien CAP | 15 555 |
| GESTION OPUS PAR STM | 12 000 |
| OPUS POSE / DÉPOSE réparation | 8 000 |
| MANDAT SPÉCIAUX | 15 000 |
| FRAIS D'EXPLOITATION SAEIV - ISR | 51 300 |
| FRAIS D'EXPLOITATION SAEIV - GESTRANS | 21 420 |
| Électricité PMV + Atribus | 5 000 |
| PROMOTION SAEIV | 0 |
| Médias sociaux | 6 000 |
| TOTAL DES FRAIS DE SERVICE | 1 166 650 |
| TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION | 6 801 396 |
| FRAIS ADMINISTRATION | |
| HONORAIRES -SERVICES LÉGAUX | 3 000 |
| HONORAIRES DE VÉRIFICATION | 30 000 |
| FOURNITURES DE BUREAU | 2 000 |
| COTISATIONS | 0 |
| AQTIM - permanence | 18 000 |
| COLLOQUE | 0 |
| MESSAGERIE - TIMBRES | 500 |
| ASSURANCES | 9 500 |
| TRAITEMENT ADMINISTRATEURS | 8 500 |
| ALLOCATION - ADMINISTRATEURS | 4 250 |
| BÉNÉFICES MARGINAUX | 1 000 |
| FRAIS DE DÉPLACEMENT AUTRES | 300 |
| FRAIS DE REPRESENTATION | 0 |
| INTÉRÊTS - FRAIS BANCAIRES | 1 000 |
| MANDATS SPÉCIAUX | 0 |
| TOTAL DES FRAIS - ADMINISTRATION | 78 050 |
| DÉPENSES EN TECHNOLOGIES + SUBVENTIONS | |
| OPUS ACHAT ÉQUIPEMENT | 10 000 |
| Mise à niveau SAEIV | 135 000 |
| Mise à niveau SAEIV SUBVENTION | (114 750) |
| Support à vélo (fixe + autobus) | 40 000 |
| Support à vélo (fixe + autobus) SUBVENTION | (30 000) |
| Mise à niveau OPUS | 30 000 |
| Mise à niveau OPUS SUBVENTION | (25 500) |
| Boîtes de perception | 212 425 |
| Subvention boîtes de perception | (180 561) |
| TOTAL DÉPENSES EN TECHNOLOGIE | 76 614 |
| DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS + SUBVENTIONS | |
| ABRIBUS - CHAMBLY | 0 |
| ABRIBUS - RICHELIEU | 0 |
| ABRIBUS - CARIGNAN | 0 |
| ABRIBUS - STATIONNEMENT CHAMBLY | 0 |
| TPV Chambly | |
| ABRIBUS - SUBVENTION | 0 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS | 0 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 6 956 059 |



| | |
|---------------------------|--------------|
| DÉFICIT | (1 853 850) |
| CONTRIBUTION EXPLOITATION | |
| CHAMBLY | 1 585 042\$ |
| RICHELIEU | 150 718 \$ |
| CARIGNAN | 118 090 \$ |
| TOTAL DES CONTRIBUTIONS | 1 853 850 \$ |

ADOPTÉE

1.10 PQI 2017-2021

Ce point a été retiré de l'ordre du jour

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2017

Tel que demandé lors de la dernière assemblée, une analyse a été effectuée pour modifier le véhicule effectuant la desserte des circuits de taxibus T4 et T9. Cette modification représente une dépense supplémentaire de 94 k\$. L'achalandage de ces circuits ne justifie pas cet investissement.

Les autres suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Quelques petits problèmes techniques sont survenus au cours du dernier mois. Cependant tout fut corrigé rapidement.

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu précise que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan devrait capitaliser plus amplement sur l'application Rythmo puisque de nombreux usagers ne sont pas au courant de cet outil et des informations qu'il leur offre.

2.3 SUIVI DE L'AQTIM - GOUVERNANCE

La mise en place de l'ARTM a été reportée au 1^{er} juin 2016. Madame Murielle Allatt, continue de travailler deux (2) journées par semaine pour le comité de transition.

Le comité de financement a tenu une (1) seule rencontre jusqu'à présent

La nomination des membres du conseil d'administration du RMT devrait être complétée le 28 octobre prochain.

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 30 septembre 2016 et en explique les écarts.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2016

Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet présente le rapport des opérations du mois de septembre 2016. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 4,22 % en septembre comparativement à la même période en 2015. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan a enregistré une augmentation d'achalandage de 7,14 % au mois de septembre 2016. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une diminution d'achalandage de 27,93 %. Pour la ville de Marieville, l'achalandage a augmenté de 9,93 % au cours du mois de septembre 2016.

En septembre 2016, les usagers ont déposé trente (30) plaintes. Les usagers ont transmis un total de quatorze (14) demandes de service au cours du mois de septembre. Finalement, un seul (1) bris mécanique a été enregistré au cours du dernier mois.

Une discussion a lieu sur la récurrence des plaintes relatives aux passages à l'avance. Il est demandé que des pénalités soient désormais transmises au transporteur puisque la situation perdure et ne s'améliore pas.

Suite à la lecture de la plainte 201609009, il est demandé au représentant du transporteur si la formation offerte aux chauffeurs est suffisante et adéquate. Il est surprenant qu'un chauffeur ne soit pas à l'aise avec le fonctionnement de la voie



réservée lorsqu'un départ vers Montréal lui est assigné.

Il est rappelé au transporteur que les chauffeurs ont l'obligation de transmettre les règles d'utilisation du transport aux usagers sans toutefois manquer de respect ou aller au-delà du poste qu'ils occupent.

Les membres du Conseil s'interrogent sur les chauffeurs à l'encontre de qui la majorité des plaintes sont dirigées. S'agit-il toujours des mêmes individus ? Dans l'affirmative, des conséquences peuvent-elles leur être imposées?

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

- 5.1.1 Monsieur Paul Côté - 2016-09-01/réf. : Projet d'immobilisations en cours et initiatives à venir;
- 5.1.2 Monsieur Jacques Beauregard, directeur général de la Ville de Chambly - 2016-09-20/réf. : Abribus accidenté;
- 5.1.3 MTQ - 2016-09-20/réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes - Rapport d'exploitation année financière se terminant le 31 décembre 2015 - Prévisions budgétaires année financière se terminant le 31 décembre 2016;

5.2. Correspondance envoyée :

- 5.2.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-09-27/réf. : Programme d'aide au développement du transport collectif - Volet 1 - Versement final de l'aide financière de l'année 2015
- 5.2.2 AMT - 2016-09-14/réf. : Projet de règlement n° 06-2016, N/Réf :1.02.3 Règlements des AOT\CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.2.3 Monsieur Bruno Taquois, Eikeo - 2016-09-29/réf. : Confirmation de la commande de PMV;
- 5.2.4 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-09-16/réf. : Participation financière du Ministère pour les mesures d'atténuation en transport collectif pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 du CIT Chambly/Richelieu/Carignan;
- 5.2.5 Monsieur Paul Côté, Comité de transition Québec - 2016-10-04/réf. : Projet d'immobilisations en cours et initiative à venir;
- 5.2.6 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-10-06/réf. : Volet 1 - Aide au développement du transport collectif, contribution maximale des services au montant de 1 781 726 \$ pour l'année 2016;
- 5.2.7 Monsieur Paul Côté, Comité de transition - 2016-09-06/réf. : Contrat de taxi en vigueur;

5.3 Document divers:

- 5.3.1 Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-09/réf. : Une première communication à tous - Bulletin 1;
- 5.3.2 Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-10/réf. : Bulletin 2;
- 5.3.3 Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-10/réf. : Bulletin 3;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2016-107 APPROPRIATION DES SURPLUS DISPONIBLES DANS LA RÉSERVE FINANCIÈRE MÉTROPOLITAINE

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 468.45.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), applicable aux conseils intermunicipaux de transport en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal* (RLRQ, c. C-60.1), le CIT pouvait créer une (des) réserve(s) financière(s) au profit de l'ensemble des municipalités sur le territoire desquelles il a compétence, ou d'une partie d'entre elles;

CONSIDÉRANT QUE l'article 468.45.3 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'un règlement créant une réserve financière doit être approuvé par la ou les municipalités concernées ainsi que par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le CIT a adopté le règlement numéro 02-2011 règlement établissant une réserve financière pour le financement métropolitain du transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan;



CONSIDÉRANT QU'il appert que ces règlements n'ont pas été approuvés par la ou les municipalités concernées non plus que par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements n'ont pas été adoptés conformément à la loi et qu'ils ne sont donc pas en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les sommes versées dans ces règlements doivent plutôt être des sommes faisant partie du surplus libre du CIT;

CONSIDÉRANT l'article 468.45 de la *Loi sur les cités et villes* qui prévoit qu'un surplus peut être versé aux municipalités sur le territoire desquelles le CIT a compétence;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Madame Jo-Ann Quérel
Et résolu à : L'unanimité

De demander au secrétaire-trésorier de porter au surplus libre du CIT les sommes actuellement versées dans le règlement numéro 02-2011.

De verser ces sommes aux municipalités concernées, dans les proportions déterminées selon l'entente intermunicipale en vigueur.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

ADOPTÉE

7. VARIA

7.1 TAXIBUS

Une discussion a lieu sur la problématique de correspondance entre les taxis et l'arrivée des circuits de Montréal et Longueuil. Comme les taxis ne sont pas pourvus des équipements SAEIV il est difficile de valider l'heure de leur départ. Les chauffeurs possèdent l'application Rythmo sur leur téléphone intelligent, mais ne peuvent la consulter en conduisant. Un usager-étudiant a raté plusieurs correspondances et fait de nombreuses plaintes à ce sujet. La répartition du fournisseur de taxi suggère que l'usager les contacte pour les aviser lorsqu'un départ express est en retard. Toutefois, l'usager ne possède pas de téléphone cellulaire.

8. 2016-108 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 17 novembre 2016 à l'Hôtel de ville de Carignan à 19h00.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent

10. 2016-109 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2016 à 21h05

ADOPTÉE



Serge Gélinas
Président



Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier